

Résumé d'évaluation

Evaluation ex post de deux projets : Cacao Ami des forêts et REDD+ La Mé

Pays : Côte d'Ivoire

Secteur : Agriculture

Évaluateur : CA 17 International

Date de l'évaluation : Septembre 2020

Données clés de l'appui AFD

Numéro des projets : CCI 1434(PRM) ; CCI 1434 (CAF)

Montants : 1 Md FCFA financé par le 2ème C2D ; 1 Md FCFA financé par le 2ème C2D

Taux de décaissement : 100% ; 47% (au 31/12/20)

Signature de la convention d'affectation C2D : 04/2016 ; 04/2016

Dates d'achèvement : 11/2020 ; 12/2021

Durée : 4 ans ; 5 ans

Contexte

Les projets pilotes **REDD+ de la Région de la Mé (PRM)** et **Cacao Ami des Forêts (CAF)** sont deux projets pilotes pour la **préservation des forêts** de la composante 2.2 du volet 2 « innover pour des filières écologiquement et socialement résilientes » du **Programme Filières Agricoles Durables de Côte d'Ivoire (FADCI)**, financés sur les ressources du deuxième Contrat de Désendettement et de Développement (C2D).

Etant donné le **même objectif global** et la **proximité géographique** des deux d'interventions, l'Agence Française de Développement a souhaité mener une **évaluation groupée** de ces deux projets afin d'identifier les principaux axes d'intervention d'un **futur projet « Territoire-Agriculture-Forêt »**. Les deux projets pilotes ont fait l'objet d'une évaluation en septembre 2020.

Celle-ci devait permettre :

- d'alimenter un exercice de **capitalisation des résultats** des projets financés sur C2D en Côte d'Ivoire, concernant la thématique de la préservation de la forêt ;

- de faire une **synthèse transversale du positionnement** de l'intervention de l'AFD, de ses forces et faiblesses en identifiant des pistes de recommandation tant stratégiques qu'opérationnelles en vue de la **consolidation** et la **pérennisation des acquis** des projets dans le cadre des futures interventions de l'AFD.



Objectifs

De manière **commune** et **transversale** aux deux projets, la présente synthèse propose :

- L'analyse des **performances** et **conclusions** des projets concernant les principaux **facteurs-clés** de la réussite d'un futur projet de d'appui à la préservation de la forêt en RCI
- Des éléments de **capitalisation du C2D franco-ivoirien** sur des thématiques ciblées, telles que :
 - o **L'efficacité** du renforcement de capacités et de l'appropriation des acteurs,
 - o La **durabilité** des modes de pilotage et de synergie des projets,
 - o Le **dialogue** autour de **politiques publiques** liées à la préservation des forêts et au REDD+ ;
- Des éléments de **capitalisation des outils et méthodes** stratégiques et opérationnelles en termes de suivi-évaluation pour la préservation des forêts ;
- Des **recommandations** pour renforcer la logique de dialogue et de co-construction entre les maîtrises d'ouvrage ivoiriennes et en lien avec le C2D.

Principaux enseignements d'analyse thématique transversale

Pour une protection effective des forêts, quelles approches ?

Les deux projets ont développé plusieurs approches cacao zéro déforestation :

- **Promouvoir des modèles agroforestiers** de production du cacao par des **incitations économiques** (primes, contrats de reboisement) ;
- **Formaliser la propriété foncière** pour favoriser l'investissement de long terme ;
- **Aménager** l'espace pour assurer une **gestion durable des ressources naturelles** ;
- **Géolocaliser et surveiller** la forêt à travers un suivi régulier à grande échelle ;
- **Accompagner** les processus et **cadres de concertation** nationaux et locaux pour assurer l'implication de toutes les parties prenantes.

Les déterminants du changement de pratiques

L'adoption des systèmes cacaoyer en agroforesterie est encore timide. Cependant :

- **L'Information /sensibilisation** des paysans sur leurs droits et opportunités, la **favorise** ;
- L'opportunité de **bénéfices à court terme** est un de ses **moteurs** ;
- La **vulgarisation** technique (échanges, témoignages, publicité, etc.) doit être mise en œuvre et **renforcée pour susciter l'adoption** des nouvelles pratiques

Des alternatives économiques porteuses

Plusieurs pratiques présentent des opportunités de valorisation économique intéressantes :

- Les **marchés de niche** et la **certification** permettent de valoriser la **traçabilité des produits** et les **anciennes plantations** peu entretenues ;
- Les « déchets » des éclaircies sont valorisés en bois-énergie, favorisant **l'entretien des plantations** ;
- La **structuration de débouchés commerciaux**, permet d'appuyer la **professionnalisation des coopératives**, et de déployer des **services** aux producteurs, bien que sa **diversification** améliorerait sa **pérennité**

La production de cacao en modèle forestier permet aussi l'émergence de **nouveaux métiers** : saigneurs d'hévéa, pépiniéristes (banane plantain), production d'attiéké, fumage de poisson.

La sécurisation foncière, une des conditions de l'investissement

L'obtention des **certificats fonciers**, demeure **préalable à l'investissement** dans les parcelles, et plus particulièrement en productions certifiées « bio ».

- La **demande est très forte**, mais les procédures, le coût élevé de certificats individuels rendent leur **obtention difficile** sans appui ;
- La sécurisation foncière individuelle via **appel d'offre collectif** a montré son intérêt pour réduire le coût unitaire des certificats et **susciter une demande** ;
- Un renforcement efficace des capacités de **l'Agence du Foncier Rural (AFOR)**, mandatée pour appuyer la **sécurisation foncière**, lui permettrait d'assurer efficacement son mandat pour appuyer la dynamique mise en place.

Le développement territorial, une approche structurante de l'espace et de la gestion des ressources naturelles

- La **gestion** et **l'aménagement** du territoire sont primordiaux pour apporter un cadre à la **gestion des ressources naturelles** ;
- Néanmoins, la mise en place de **Plan de Développement Locaux (PDL)** touche de nombreux secteurs de développement et demande l'engagement **d'importants volumes financiers** pour assurer l'exécution de l'ensemble des activités qu'ils regroupent.

Des outils de traçabilité à fort potentiel

Les dispositifs de traçabilité/suivi-évaluation déployés présentent un fort potentiel qui reste aujourd'hui limité par le niveau d'appropriation qu'en ont les acteurs nationaux :

- Le **géoportail**, est un **outil de suivi privilégié** performant, transparent et accessible à tous.
- Par rapport au GPS classique, **GéoPoppy** et **Minka** facilitent la mise en place et la gestion des bases de données ;
- Le **contrôle** des données, leur **transparence** et la **capacité des acteurs** à utiliser les dispositifs mis en place restent des **enjeux** pour les utiliser de façon optimale

Capitalisation du mécanisme C2D et de son dialogue politique

Le **mécanisme du C2D** propose une **approche très efficace** qui repose sur :

- Un **portage politique de haut niveau** des projets et des **stratégies sectorielles validées**
- Des **financements disponibles** et des **acteurs sectoriels impliqués** opérationnellement ;

Dans la mise en œuvre des projets, le mécanisme gagnerait à renforcer :

- La **remontée d'informations** du terrain vers le ST/C2D (via les différentes instances de pilotage et acteurs impliqués) pour **alimenter le dialogue politique** au niveau gouvernemental dans une **approche intersectorielle** ;
- La **pérennité du financement** en prévoyant des **clauses de responsabilisation** de l'Etat de la RCI dans la **poursuite de réformes** essentielles au développement sectoriel sur fonds propres en maintenant au besoin le même dispositif opérationnel.

Le **ST-C2D** peut également favoriser le dialogue politique qu'il porte à travers :

- La **remontée d'informations** pertinentes pour la **prise de décisions** stratégiques à une **fréquence élevée** ;
- **L'inclusivité du ST/C2D** par l'implication d'OSC nationales et le **renforcement du rôle des acteurs sectoriels** dans l'**animation** du dialogue politique ;
- Le **maintien d'un portage politique** de haut niveau, gage de dialogue politique intersectoriel pour faciliter la prise de décisions importantes.

Orientations pour la réplication

Montage institutionnel / Mode de pilotage durable et gestion

- Assurer l'implication forte de toutes les parties prenantes dès la formulation du projet et l'identification des maîtrises d'ouvrage déléguées et acteurs en région/au niveau local ;
- Assurer un montage simplifié tant sur le plan fiduciaire qu'institutionnel pour alléger les processus de mise en œuvre du projet ;
- Confier un mandat clair à une partie prenante pour animer et renforcer la communication intersectorielle, entre les acteurs au sein du projet et au niveau des MOA ;
- Dans le cadre d'un contexte multi-acteurs complexe, privilégier un mode de pilotage appuyé par une AT remplissant à la fois son mandat de coordination / facilitation, de communication entre les parties prenantes et son mandat d'expertise technique ;
- Rationaliser le nombre de prestataires de mise en œuvre et leurs mandats pour faciliter leur suivi par les instances de pilotage ;
- Poursuivre l'implication forte des acteurs régionaux / locaux et gestion / suivi de proximité par les acteurs ;
- Dans le cadre d'un futur projet REDD+, renforcer le rôle du SEP REDD+ autour d'un mandat précis dans le suivi des projets et la comptabilisation des réductions d'émissions ou la mise en œuvre des projets.

Mise en œuvre du projet et passage à l'échelle

- En cas de multiplicité de prestataires de mise en œuvre, assurer une coordination solide et répartition des rôles précise, avec si possible une sécurisation contractuelle des prestataires efficaces pour toute la durée de l'intervention
- Prévoir une durée suffisante d'intervention pour répondre aux objectifs techniques et impacts attendus du projet (10 à 15 ans dans le domaine forestier) ;
- Assurer une mise à l'échelle progressive pour permettre une appropriation suffisante des approches et techniques par les parties prenantes et les bénéficiaires. Il est essentiel de noter que si de futures interventions devaient s'étendre à d'autres régions, des moyens humains et financiers importants devraient être mobilisés.

Systèmes de traçabilité et de géolocalisation :

- Poursuivre le renforcement des capacités des acteurs dans l'utilisation des outils de recensement et de suivi des ressources forestières ;
- Elaborer un cadre logique complet qui permette l'établissement d'une situation de référence et des cibles à atteindre à mi-parcours ;
- Développer un système dynamique de Suivi-évaluation et prévoir les ressources humaines nécessaires à son suivi (avec une dimension spatiale en cas de GRN) ;
- Assurer la transmission des informations géo-références au géoportail REDD+, et la disponibilité des ressources humaines du SEP REDD+ pour gérer le système d'information.

Risques de blocage :

- Prévision d'un budget insuffisant
- Retards / blocages (lenteurs administratives)
- Insuffisance des capacités du promoteur en gestion des projets complexes
- Absence de fonds de roulement/ préfinancements

Critères de sélection géographique pertinents :

PRM : un Conseil Régional dynamique/engagé ; présence des ressources forestières et du secteur forestier privé en opération ; l'intégration de la région de la Mé pour assurer la consolidation et la diffusion des acquis du PRM.
CAF : présence des coopératives des cultures de rente et d'un promoteur et acheteur du secteur privé fidèle aux engagements commerciaux, avec des capacités professionnelles de gestion des projets de coopération internationale.